

DE VANNES À ST-AUBIN DU CORMIER, DAEL BREIZH DIT NON À LA SOUMISSION ET TOUT NÉGATIONISME DE PARIS

Pour La 7ème Tenue, les parlementaires s'étaient donnés rendez-vous dans la matinee, samedi 25 juillet 2020 à Vannes, devant le château de l'Hermine, qui fut d'antan le siège du Parlement général de Bretagne, pour y réaliser la photo officielle du 2nd cycle parlementaire (2020-2022).



**Dael Breizh / Parlement de Bretagne
Château de l'Hermine, Vannes, 25 juit 2020**

De gauche à droite: Eric de Gaudemont, Tepod Erkelens, Marc Kervella, Yann-Varc'h Furon, Philippe Romillat, Thierry Le Goff & Daniel Jacquet

Voulant souligner leur attachement aux vérités historiques en rappelant au Peuple breton que le Parlement de Bretagne sis à Rennes est une Cour de Justice et non un Parlement où se discutent des lois, le choix de Vannes tombait sous le sens.

Alors qu'il nous paraît plus que déplacé de faire appel au mécénat d'entreprises bretonnes pour permettre au musée des Beaux Arts de Rennes d'acquérir une statuette de Louis XIV trônant sur son cheval pour la modique somme de 2,37 M€ (Louis XIV ne fut-il pas ce Roi de France qui augmenta taxes et impôts pour payer les frais de guerres, pire, qui envoya ses Dragons pour "mater" les Bonnets Rouges, multipliant pendants et atrocités sans nom (ex: enfants rôtis à la broche)?;

Alors que certaines personnalités appellent pour que soient retirées certaines statues symbolisant aujourd'hui des idées politiquement incorrectes (ex: STATUE de Colbert, auteur du Code Noir, devant l'Assemblée nationale), il serait ô combien légitime pour nous Bretons, d'effacer sur le champs de toutes nos places, rues ou établissement scolaires des noms tel que celui de Gambetta, Ministre de la guerre détestant les Bretons et ayant créé l'armée de Bretagne pour défendre Paris cernée par les Prusses (1870-1871) et trouvant opportun de les laisser pourrir au camp de Conlie pour ceux qui ne partirent pas se battre avec des armes réformées sans munition;

Alors que notre cathédrale St-Pierre et St-Paul de la cité des ducs de Bretagne fut incendiée tout récemment par un bénévole profitant d'une déconcertante légèreté des pouvoirs publics quant à la sécurité appropriée à un tel joyau historique et symbolique, n'est-il pas temps de nous prendre en main et d'exiger la pleine responsabilité nécessaire pour entretenir l'ensemble de nos biens culturels;

Il n'est plus permissible de nous laisser abuser plus longtemps par Paris en continuant de lui confier sauvegarde et protection de nos biens les plus précieux! Pour rappel, avoir retrouvé le reliquaire d'Anne de Bretagne dérobé au Musée Dobrée n'efface pas les lacunes en sécurité là aussi, d'ailleurs, les quelques cadières (pièces uniques) volées ce jour-là restent introuvables...

Il ne faut pas attendre de nous, parlementaires bretons, que nous nous accoutumions à toute servilité envers quiconque démontrant un perpétuel contrôle sur des biens et des personnes qui lui sont totalement étrangères, en toute illégalité, abusant d'impôts mais incapables d'accorder la protection de nos biens (seuls 83% de nos impôts restent à Paris)!

En debut d'après-midi, se tint samedi la 7ème Tenue parlementaire au cours de laquelle furent adoptés, entre autres, Arrêt fondateur des Kevrennoù, Arrêt de Règlements dédié à leur fonctionnement et Charte des Kevrennoù; en d'autres termes: le lancement des Kevrennoù est officiellement lancé! Ne reste plus qu'aux électeurs à créer leur kevrenn officiel auprès du Bureau Fédéral des Kevrennoù, pour l'ajouter aux quatre Kevrennoù déjà constituées.

Le lendemain, nous commémorons la défaite se Saint-Aubin du Cormier (28 juillet 1488) qui amorça la fin de l'indépendance bretonne et celle des libertés de tout un peuple. Plus de cinq siècles plus tard, la Bretagne vit toujours dans nos coeurs malgré une colonisation prolongée; mais le droit international parle pour ses prétentions à recouvrer Souveraineté et indépendance, il suffit que le Peuple breton en ait connaissance et puisse rêver d'une Liberté retrouvée.

Dael Breizh, Parlement général de Bretagne attend donc que tous les Bretons s'approprient leur Parlement et investissent leurs kevrennoù pour constituer un fer de lance des revendications bretonnes et imposer à l'État français, une reconnaissance inaliénable de Notre Nation, de son Peuple et des droits fondamentaux qui nous sont refusés en qualité de Peuple autochtone asservi illégalement par le faux traité dit d'union de 1532.

UNANET EVIT BREIZH !